

Le Bulletin Trimestriel

Une publication trimestrielle du Bureau de l'Association 10^e année

Au sommaire :

L'édito du Président :

Regards sur les événements marquants du trimestre passé et sur les voyages à venir.

Le régime Universel de retraite

Le point sur le projet C.F.R.

Vivre longtemps et en bonne santé :

Une fois en retraite, combien de temps les Français peuvent-ils espérer vivre en bonne santé ?

Le coin de la techno

Les satellites à moteur tout électrique, plus légers, moins chers.



L'édito

Mes Cher(e)s ami(e)s,

Enfin l'été, période aux vacances bienfaitrices et réparatrices. Voilà deux termes qui cette année, me semblent tout particulièrement d'actualité. Il faut dire que la période électorale extrêmement longue entre primaires, présidentielles et législatives, a exacerbé bien des tensions et nous a certainement plus divisés que réunis. Il importe désormais de se retrouver.

Après un printemps très agréable, nous espérons que l'été sera de très bonne augure et que les congés tant attendus sont pour beaucoup, synonymes de dépaysement, de détente, d'aventures et de voyages en France ou ailleurs, bien que les destinations à l'étranger se réduisent d'année en année avec les événements. Ce moment privilégié de l'année est bien l'occasion de mettre entre parenthèses nos problèmes pour se retrouver en famille et se ressourcer pour bon nombre d'entre nous. C'est également, le bon moment de l'année, ou nous pouvons faire un point sur les activités et les actions que nous avons décidées à notre Assemblée Générale de février dernier.

- Pour la troisième année, avec l'aide de notre ami Jean François Walter nous avons organisé une compétition Golfique le jeudi 24 avril, au Golf de Gadancourt, avec la participation de 8 Golfeurs inscrits. Cette journée a été très agréable et les participants ont été ravis de se retrouver entre amis. A renouveler sans modération.
- Nous avons également organisé une superbe Croisière en direction de la Norvège avec de nombreuses visites tout au long de cette croisière, nous découvrirons des paysages somptueux au fil de la navigation, pour atteindre le Cap Nord. Notre Croisière jusqu'au Cap Nord se déroulera du 23 juin au 4 juillet 2017 avec un groupe de 36 personnes très heureux de pouvoir y participer.
- La préparation de nos Journées-Rencontre du 5 au 9 septembre 2017 à Rennes et la Région est maintenant finalisée. Nous partirons avec un groupe de 40 personnes à la découverte de cette belle Région et des villes de Rennes, St Malo, et Dinan. Nous sommes très heureux de pouvoir vous proposer ce beau voyage en Bretagne.

...suite page 2...

REJOIGNEZ
NOUS !



- Un point important pour la survie de notre Association dans le cadre du recrutement, nous avons le souci permanent de rechercher des anciens de la Société et de les inciter à nous rejoindre pour compenser les départs naturels. L'année 2016 a été négative et avec les décès du début de cette année 2017, les résultats seront encore négatifs. Alors, nous comptons sur la participation de tous les Membres afin de renverser la tendance. Pensez à la campagne de recrutement, qui récompense tout membre parrainant un nouveau membre, il se verra remettre une clé USB de grande capacité.
- En collaboration avec notre fédération (UFR), nous avons proposé à tous nos membres la carte « Butterfly » qui référence plus de 2000 fournisseurs avec des produits, voyages, etc., avec des remises très intéressantes et nous avons reçu cette année 20 demandes d'adhésions.

L'été arrivant « à grand pas » bon nombre d'entre vous ont certainement de nombreux projets en tête, et nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Jo. FRAPPAZ

Régime universel de retraite

Le point sur le projet C.F.R.

Les positions exprimées sur les retraites et sur les personnes âgées en général par le Président de la République avant son élection n'ont pas été vraiment explicitées depuis. Espérons que la campagne en cours des élections législatives en dissipera le flou qui empêche de notre part une analyse utile de la situation. Entre baisse des impôts, hausse de la CSG pour certains, suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, modification de la fiscalité du capital, régime universel de retraite et d'autres choses encore - cette liste n'épuise pas le sujet, il est difficile de savoir de quel côté penchera la balance du pouvoir d'achat pour diverses catégories de retraités.

- Bien évidemment, entreprendre une réforme systémique du système français des retraites garantissant sur le long terme à la fois une stricte équité de traitement entre tous les retraités et des revalorisations acceptables, que le système par répartition doit permettre s'il est bien géré, est un défi majeur. Essence même de cette mutation, l'unification des règles actuelles de cotisation et de calcul des pensions, avec la suppression des Régimes spéciaux pour corollaire, est un défi majeur. Toute indispensable qu'elle soit pour éviter un effondrement du dispositif actuel et d'ailleurs soutenue par une majorité de la population, cette entreprise générera probablement de fortes résistances, syndicales entre autres. On empêchera difficilement en effet qu'elle soit interprétée comme une remise en cause d'un des piliers de la Fonction Publique, voire ressentie comme une agression identitaire.
- Certaines résistances fléchiront peut-être quand un projet aussi construit et précis que celui de la CFR pourra dissiper ce flou. Une difficulté tient au fait que la compréhension du concept de « comptes notionnels » lui-même demande un peu d'attention, par exemple sa version suédoise qui lie le niveau des pensions à l'espérance de vie afin que la dette d'une génération ne soit pas systématiquement reportée sur la suivante. Il faudra aussi expliquer comment le traitement des cotisations, du calcul de la pension et des réévaluations annuelles de ce système en points diffère du système Agirc/Arrco, lui aussi en points, mais sévèrement et continûment dégradé par des années de mauvaise gestion.
- La position apparemment rigide de ne pas reculer l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 62 ans n'a pas varié et la baisse des retraites complémentaires à partir de 2023 environ en demeure actuellement la conséquence la plus probable. Il est cependant difficile d'imaginer qu'un changement de cap ne deviendra pas incontournable si l'évolution de l'économie nationale ne laisse par ailleurs pas d'espoir de réduction significative du déficit Agirc/Arrco, d'autant plus que la mise en place d'un régime universel de retraite ne peut guère être attendue avant la fin de la prochaine décennie.

Comme on pouvait s'y attendre, de nombreux appels de nos adhérents confirment que financer une augmentation du salaire net des actifs par une hausse de la CSG des retraites supérieures à 14 375 €/an passe mal. Leur faire miroiter qu'un prélèvement forfaitaire de 30% protégerait leur épargne est hors sujet et en tout cas pas de nature à leur faire admettre le bien-fondé d'un passage de leur CSG de 6,6% à 8,3%. Les affirmations fallacieuses d'une partie de la presse, de certains économistes et de la Cour des Comptes elle-même que le pouvoir d'achat des retraités dépasse celui des actifs ont fait des dégâts ! La CFR réfléchit à l'opportunité et à la forme d'une réaction utile.

Jo. FRAPPAZ

Vivre longtemps et en bonne santé

Vivre longtemps, c'est bien ! vivre longtemps en bonne santé c'est mieux.

- Les informations éditées ci-après sont issues de deux sources :
- L'INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques,
- L'INED : Institut National des Etudes Démographiques,
- Espérance de vie en bonne santé (EVBS) :

L'espérance de vie en bonne santé (à la naissance), ou années de vie en bonne santé (AVBS), représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre. Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacités.

Une fois en retraite, pendant combien de temps les Français peuvent-ils espérer vivre en bonne santé ? cette étude est centrée sur la génération née en 1960. Elle montre qu'à 50 ans, ces Français ont une espérance de vie sans incapacité, de 19 ans en moyenne : 17,2 ans pour les hommes et 21,2 ans pour les femmes. « Les femmes nées en 1960 passeraient six ans de plus à la retraite que les hommes de la même génération, mais seulement quatre années de plus sans incapacité ».

Bien qu'elle soit championne de l'espérance de vie des femmes, la France connaît un léger recul de l'espérance de vie en bonne santé depuis quelques années.

En 2010, les Françaises avaient une espérance de vie de 85,3 ans (contre 84,8 en 2008) et leurs compatriotes masculins de 78,2 ans (contre 77,8 ans). Mais outre l'espérance de vie, les démographes étudient aussi combien de temps les populations peuvent espérer vivre en bonne santé : c'est "l'espérance de vie sans incapacité" (EVSI), soit la durée moyenne que l'on peut espérer vivre sans être affecté de maladies chroniques.

TROIS QUARTS DE VIE EN BONNE SANTÉ

L'EVSI, elle, baisse légèrement. Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010 ; et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes.

Combien de temps pouvons-nous espérer profiter de notre retraite en bonne santé ? Ou plus exactement, combien de temps pouvons-nous espérer vivre à la retraite sans invalidité majeure et donc sans perte d'autonomie ?

L'espérance de vie en retraite sans incapacité sévère devrait être stable pour les générations nées entre 1960 et 1990. Autrement dit, elle ne progresserait pas.

Si la mortalité et les incapacités continuent d'évoluer selon les tendances actuelles, la génération née en 1960 peut espérer, à 50 ans, vivre en moyenne dix-neuf années à la retraite sans incapacité sévère, c'est-à-dire sans restriction dans les activités de la vie quotidienne.

Être en incapacité sévère signifie avoir des difficultés à réaliser au moins une des activités suivantes : s'habiller, se déplacer dans une pièce, prendre son bain ou sa douche, manger (par exemple couper les aliments), utiliser les toilettes (y compris s'y asseoir et s'en relever), se mettre au lit ou se lever.

Le progrès médical compenserait les effets des réformes... Pour l'instant.

Les incapacités sévères surviennent le plus souvent plusieurs années après la retraite, en particulier après 70 ans. Autant dire qu'il vaudrait mieux éviter de reporter encore l'âge de la retraite, sous peine de s'approcher dangereusement de cette limite fatidique.

Mécaniquement en effet, partir à la retraite plus tard, du fait du recul de l'âge de fin d'études, mais aussi des réformes (allongement de la durée de cotisation pour avoir une pension à taux plein et report de l'âge légal), ne peut que réduire la durée de vie à la retraite en bonne santé.

...suite page 4...



...de mon temps, on mourait jeune et en bonne santé...

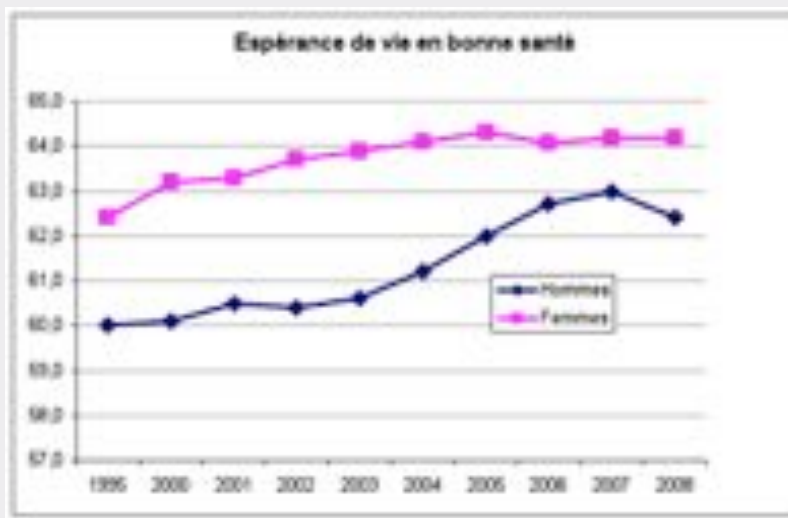


...Mathusalem, 976 ans et bon pied bon oeil...

Pour autant, l'augmentation de la durée de vie et le progrès médical compenseraient suffisamment les cessations d'activité de plus en plus tardives pour que l'indicateur de qualité de vie à la retraite (c'est-à-dire sans incapacité sévère) se stabilise. Il pourrait même s'améliorer à partir de la génération née en 1975, la durée de cotisation requise et l'âge de fin d'études n'augmentant plus après cette génération et l'âge moyen de départ en retraite atteignant donc un niveau stationnaire.

Une espérance de vie inégale

Les femmes nées en 1960 vivaient en moyenne six ans de plus à la retraite que les hommes mais seulement quatre de plus sans incapacité. L'espérance de vie d'un ouvrier de 35 ans est inférieure de six ans à celle d'un cadre (jusqu'à 77,6 ans, contre 84 ans pour un cadre). Cette inégalité existe parmi les femmes, bien que moindre : une ouvrière de 35 ans peut espérer vivre jusqu'à 84,8 ans au lieu de 88 ans pour une femme cadre.



En résumé :

En France la durée de vie s'accroît, mais dans quel état de santé ? :

L'espérance de vie sans incapacité est passée de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes entre 2008 et 2010 et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes !

Serge MARCON



Ne faussez pas les statistiques par votre comportement !

Le coin de la techno

une nouvelle génération de satellites

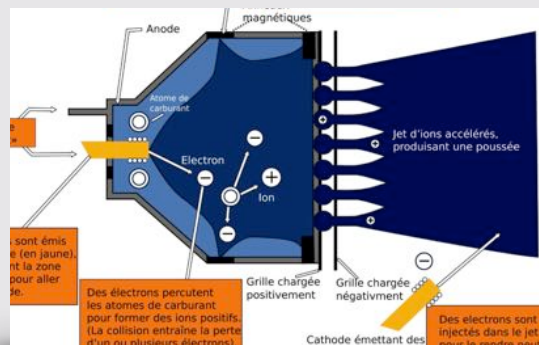
Une nouvelle génération de satellites voit le jour. Jusqu'à présent un satellite doit emporter des carburants (ergols) Oxygène et hydrogène liquides qui lui permettent de rectifier sa position sur une orbite. En effet, les lanceurs placent les satellites sur une orbite de transfert avec un apogée et un périégée et c'est l'administrateur du satellite qui doit le positionner sur son orbite définitive circulaire à 36.000 kms au-dessus de l'équateur dans le cas d'un engin de télécommunications en géostationnaire.

En plus des corrections sont faites régulièrement pour repositionner le satellite car des dérives existent.

C'est pour cela qu'un satellite emporte une masse d'ergols environ égale à son propre poids. Par exemple un satellite de 2500 kgp va embarquer environ 2500 kgp d'ergols, donc un poids total de 5 000 kgp. Ce qui va lui donner une durée de vie d'environ 15 ans.

Avec Ariane 5, le coût de lancement est de 21500€/kgp. On voit l'économie que vont réaliser les clients avec des lanceurs plus légers et modulables comme Ariane VI.

Cette nouvelle génération de satellites « tout électrique » arrive, ce qui fait que le même engin ne pèsera plus que 2500 kgp et aura une durée de vie allongée. Le premier satellite « tout électrique » a été lancé par « Soyouz » depuis le C.S.G. « Centre Spacial Guyanais » le 18/05/2017. Il a été fabriqué par Boeing pour le client européen « SES ».



Afficher une grande image du moteur

Muni de panneaux solaires, un satellite a une réserve électrique importante. Mais comment faire, à partir de l'électricité pour avoir un jet de gaz qui permette au satellite de se repositionner. La réponse est le moteur ionique.

L'électricité est fournie par les panneaux solaires du satellite. Quand le moteur fonctionne, des électrons sont émis par la cathode dans une chambre entourée par des aimants. Les atomes de xénon présents sont percutés par les électrons qui leur arrache un des 54 électrons en orbite autour du noyau. L'atome de xénon percuté devient donc un ion positif. A l'arrière de la chambre se trouvent une paire de grilles qui sont chargées positivement et négativement. Cette différence de potentiel permet d'accélérer les ions jusqu'à 100.000 kms/h. Le plasma éjecté est de couleur bleue caractéristique du xénon.

Serge MARCON



Donnez votre avis sur ce Bulletin par mail

Donnez votre avis sur ce Bulletin par le forum



Les Anciens d'Unisys, des seniors en action